

La vie de l'Association

COLLOQUE DE LA FNSAF

Le 6 octobre dernier la Fédération nationale des sociétés des amis des forêts (FNSAF) a tenu son colloque annuel à Fontainebleau sur le thème du **forestier face au changement climatique**. Notre association, organisatrice de cette journée d'étude, a bénéficié de l'aide de l'INSEAD qui nous a réservé son grand amphi. Cette journée d'étude a réuni plus d'une centaine de personnes représentant onze associations françaises d'amis de forêts, sous la présidence de M. de Nicolaÿ, sénateur de la Sarthe, et président de la FNSAF. Les participants ont été accueillis par M. Valletoux, député, et M. Gondard, maire de Fontainebleau, en présence de M^{me} Rucheton, vice-présidente du département, de M. Gouhoury, président de la



communauté d'agglomération, et de M. Mailles, sous-préfet de Fontainebleau.

Le matin sont intervenus successivement M. Fabien Spicher, ingénieur en écologie de l'université d'Amiens, et M. Vincent Boulanger, chargé de recherche et développement à l'ONF, qui ont dressé le diagnostic scientifique de la situation du changement climatique et de ses effets particuliers sur les forêts, qui en elles-mêmes sont des microclimats. Ensuite M. Benjamin Beaussant, directeur de la Direction régionale de l'agriculture et de l'alimentation, a présenté les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les évolutions de la sylviculture face à ces situations nouvelles, et enfin M^{me} Veau, directrice de l'Agence Île-de-France/Est de l'ONF, a décrit les actions entreprises en forêt de Fontainebleau pour s'adapter et assurer l'avenir de notre forêt.

L'après-midi les participants ont pu, guidés par la direction de l'ONF à Fontainebleau, voir directement en forêt, à Franchard et au carrefour des Huit-routes, des exemples des effets du changement climatique ainsi que des parcelles de plantations pour renouveler les peuplements.

Nous rendrons compte dans une publication future des travaux de cette journée d'étude.

JOURNÉE DES BALISEURS ET DES BÉNÉVOLES

Le dimanche 24 septembre, une quarantaine de bénévoles des AFF se sont retrouvés au parking de la Gorge à Veron pour partager un café servi par les logisticiens avant d'entreprendre un parcours préparé par le GAR (Groupe des arbres remarquables) et la CCC (Commission carrières et carriers), parcours ponctué d'arrêts auprès de quelques rares arbres remarquables (pin noir d'Autriche et quelques châtaigniers en cépée) et à la découverte de riches lieux témoins du travail des carriers : abri Montignotte avec ses quais de déchargement et son chemin de vidange, abri circulaire, les 18 boîtes à coins alignées verticalement. L'homme à la jupette et les nombreux pétroglyphes de différentes époques ont suscité quelques observations et discussions... L'abri « point de vue » et le bivouac Tonneau ont été visités, sur un sentier ponctué de cairns.



La mare de Coquibus était partiellement en eau et nous avons pu admirer les feuilles circulaires des « nombrils de Vénus », entre autres plantes aquatiques. Une dernière halte près de la ferme de Coquibus a permis de découvrir des vieux châtaigniers avec leurs écorces torsadées.

Le groupe logistique nous attendait derrière la ferme de Coquibus pour un apéritif et un pique-nique bien mérité dans un cadre bucolique.

L'après-midi, les plus courageux ont emprunté le chemin des Grands Longs puis ont découvert les

44 marches menant à la Roche Feuilletée. Vers le bois des Longs Vaux nous avons pu voir les rails ainsi qu'un abri environné de muguet pour enfin admirer des boîtes à coins colonisées par un lichen orange tout en passant près un cairn moussu.

LES PROMENADES ET LEURS COMPTES RENDUS

Les promenades de l'Association (ouvertes à tous le week-end et réservées aux adhérents le jeudi) sont annoncées au fur et à mesure sur notre site web avec les modalités d'inscription. L'agenda du mois est publié dans AFF-Infos.



Guidées et commentées par des adhérents AFF (ou non), certaines promenades sont à thème, d'autres promenades font découvrir ou redécouvrir telle ou telle zone des forêts du massif de Fontainebleau.

Les comptes rendus de ces promenades sont faits par une « chaîne de fabrication » AFF qui, depuis 2020, fonctionne ainsi : le responsable de la promenade rédige à sa guise un petit texte, qu'il envoie au secrétaire de rédaction (Dominique Lejeune) ; les participants qui ont pris des photos les envoient au même secrétaire, qui fait un compte rendu provisoire, illustré, en Word. Il le soumet au responsable de la promenade, qui éventuellement corrige ; retour au secrétaire, qui envoie à l'infographiste AFF (Juhel Puifourcat). Le compte rendu est mis en ligne sur le site Web, soit en accès adhérent, soit en « ouvert à tous ». Depuis 2020, ce travail collectif, typique de la mentalité AFF, a produit 75 comptes rendus...

INTERDICTION AUX VTT SUR 86 KM DE CHEMINS FORESTIERS

L'arrêté préfectoral n° 2023/SPF/PG/12 du 9 août 2023 porte sur la limitation de la circulation des cycles de tous types dans les trois forêts domaniales du massif de Fontainebleau. Après une période de concertation organisée par l'ONF avec les associations concernées (AFF, MBF...), cet arrêté définit enfin les règles de circulation des cycles en vue de protéger cet espace naturel fragile et de régler les nombreux conflits d'usages sur la plupart des sentiers Bleus qui ne sont pas faits pour la pratique du VTT, notamment à cause de leur étroitesse.

Sur les 1 300 kilomètres de chemins du massif forestier, 86 kilomètres sont interdits aux VTT, comme le précisent les cartes jointes à l'arrêté préfectoral. Les premiers panneaux sont posés par l'ONF, sur les chemins réservés aux piétons et là où la cohabitation avec les VTT est autorisée du fait de la largeur des chemins.

Ce qui n'est pas interdit est autorisé, ce qui laisse plus de 1 200 km de chemins et d'allées pour pratiquer le VTT, dans un esprit de partage et de respect mutuel.



CHANTIER DE NETTOYAGE À LARCHANT

L'ONF a organisé un chantier visant à nettoyer un espace situé derrière le Châlet Jobert, à Larchant, le 14 octobre 2023. Outre les participants de l'ONF, ce chantier réunissait dans une ambiance conviviale des membres des AFF, notamment du GIRAFF et du sentier n° 19, ainsi que des volontaires de la commune de Larchant.

Les arbres morts ou dépérissants qui nuisaient à la qualité du site ayant préalablement été abattus par l'ONF, chacun s'est employé à débarrasser les troncs et les branches mortes qui jonchaient le sol. Ils ont été réutilisés sans délai pour combler le petit vallon où passait l'ancien tracé du sentier 19, consolidant ainsi les marches constitutives du nouveau tracé. Au passage, le groupe n'a pas manqué d'éradiquer quelques phytolaques qui résistaient dans la parcelle.

Bel exemple de travail collectif réunissant dans un même élan les équipes associatives, domaniales et communales pour un meilleur accueil du public.



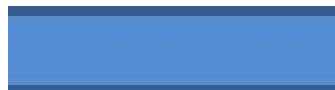
UN NOUVEAU BALISAGE SUR LES LIAISONS DES SENTIERS BLEUS

Vous êtes nombreux à vous poser la question sur ce balisage en forêt. Les premiers sentiers de promenades ont été tracés par Claude-François Denecourt à partir de 1842, puis il les a balisés avec des grandes flèches bleues, afin que les promeneurs puissent découvrir la forêt sans s'y égarer. La plupart de ces sentiers partaient de Fontainebleau, même pour les plus lointains, puis de nombreux sentiers ont été rattachés aux sentiers Bleus par des liaisons. Actuellement, pratiquement tous les circuits font une boucle locale, avec une ou plusieurs liaisons pour rejoindre une autre boucle, une ville ou la gare la plus proche.

L'ensemble du réseau de sentiers Bleus est assez dense, et il n'est pas toujours aisé de savoir si l'on se trouve sur une boucle, une liaison ou un raccourci. À la demande de beaucoup de randonneurs et consécutivement à la demande de l'ONF, il a été convenu que les boucles seront balisées en bleu uni avec le n° du sentier concerné (1, 2, 3, etc.). Tous les tronçons particuliers qui en sont partie constituante (raccourcis, diverticules, aller-retour, etc.) seront balisés de la même manière, à l'exception des raccourcis des 25-Bosses qui resteront marqués d'un point blanc. Les liaisons conduisant à un autre circuit seront distinguées par un point blanc ajouté au milieu de la balise bleue.

Les grandes liaisons historiques seront traitées au cas par cas ; les décisions seront notifiées à l'issue de la Commission terrain de novembre 2023.

Les numéros des sentiers de liaison seront rappelés à proximité des croisements (exemple 7-9).



Balise des boucles



Balise des liaisons

Sur le terrain et sur la carte, vous trouverez les numérotations suivantes : **2-3** (liaison entre deux sentiers), **6/7** (parcours commun à deux sentiers), **8-8** (raccourci sur un sentier).

Les relations extérieures

JOURNÉES D'ÉTUDE DU GROUPE D'HISTOIRE DES FORÊTS FRANÇAISES

Les 5 et 6 octobre, les AFF, adhérents du GHFF, se sont retrouvés à Arc-en-Barrois (52) pour deux journées d'étude dans le Parc national des forêts sur le thème « la Sanctuarisation d'espaces forestiers est-elle compatible avec le développement du territoire ? » Ce parc national a pour vocation d'être un espace de préservation et de mise en valeur d'un patrimoine régional exceptionnel (naturel, culturel et paysager) et de contribuer au dé-



veloppement socio-économique de son territoire.

À cheval sur la Haute-Marne et la Côte-d'Or, il a été créé en 2019 et se compose d'un cœur de parc de 56 600 ha à 95 % forestier, d'une réserve intégrale de 3 000 ha et d'une zone d'adhésion de 18 500 ha qui englobe aujourd'hui 110 communes. Il se caractérise aussi par un partenariat étroit Parc national-ONF avec missions communes et partage de personnels, et une implication importante et essentielle des élus des différentes communes.

La première journée a été consacrée au terrain, avec la découverte de la Réserve intégrale et de sa réglementation particulière ; d'une visite en forêt domaniale d'Auberive exploitée en futaie irrégulière comme l'ensemble des forêts du Parc et enfin de la découverte du patrimoine historique avec la visite de l'abbaye d'Auberive ; la seconde à des présentations sur l'histoire de la région (chasse, apports du LIDAR dans le domaine archéologique et dans la gestion sylvicole) et sur le retour favorable de deux maires concernant l'apport du Parc dans le développement de leur commune.

LES 75 ANS DE L'UICN À FONTAINEBLEAU

L'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN) a été créée à Fontainebleau le 5 octobre 1948. Rebaptisée depuis Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), elle perpétue sa mission en partageant son expertise, en réunissant des gouvernements et la société civile, en influençant les politiques avec ses recomman-

dations, et en menant des actions concrètes sur le terrain. Sur la base d'évaluations, la liste rouge des écosystèmes de l'UICN vise à évaluer les écosystèmes les plus vulnérables de la planète ayant une forte probabilité de disparaître si rien n'est fait.

Afin de célébrer les 75 ans de l'institution, le comité français de l'UICN se réunira à Fontainebleau les 13 au 15 novembre. L'association des Amis de

la forêt de Fontainebleau, qui figure parmi les membres fondateurs de l'UICN participera aux événements organisés par la Ville de Fontainebleau à destination du grand public dont le programme est annoncé sur le site de la ville. À cette occasion le film documentaire « Fontainebleau Forêt de passions », produit par les AFF, sera projeté le mercredi 15 novembre, au cinéma l'Ermitage (18 heures, entrée libre).



Focus

LE GROUPE DES CARRIÈRES ET CARRIERS

Le Groupe carrières et carriers (Gcc) a été créé au sein de la Commission terrain par une délibération du Conseil d'administration en date du 5 janvier 2009. Son premier président a été Jean Pillot, l'équipe actuelle est composée de 5 bénévoles qui effectuent les travaux en forêt : Alain Callewaert, Claude Bapsolles, Pierre Maury, Jean-Pierre Melaye (responsable) et Michel Privat.

Le Gcc veille à la conservation des abris de carriers existant en forêt de Fontainebleau, les tra-

voux menés devant se limiter à la consolidation des vestiges existants. Le groupe présente à l'ONF les repérages de l'inventaire des vestiges qu'il effectue et la liste des travaux envisagés pour l'année en cours, ainsi que les désordres constatés sur le sentier des carriers, balisé en jaune au Long Boyau (arbres tombés, bivouacs, barbecues, tags...) en effectuant, au besoin, les travaux de restauration. Le Gcc envisage de reprendre ses promenades ouvertes au public en 2024.

